

pour l'individu et pour la société. Il est une des formes de l'orgueil, et d'un orgueil qui va jusqu'à la folie ; il développe l'égoïsme ; il crée ce mal particulier et tout moderne qu'on appelle l'individualisme, qui est à la fois sot et sauvage. Tous ces droits séparés et rivaux se regardent d'abord, s'abordent ensuite dans des chocs formidables, qui ébranlent l'ordre social jusque dans ses fondements. On a justement reproché au législateur de 1789 d'avoir semé dans les entrailles de la nation, par la *Déclaration des droits*, des germes funestes, qui ne tardèrent pas à produire des calamités dont l'histoire fait horreur, et qui durent encore. Il est plus sage de définir les devoirs que les droits : le devoir inspire l'humilité et le dévouement, l'oubli de soi et le respect d'autrui ; c'est la méthode la plus efficace de définir indirectement les devoirs de chacun ; elle n'a rien de capiteux ; elle engendre toutes les vertus, sans mélange d'extravagance. Le Décalogue de Moïse est resté l'éternel modèle d'une déclaration des droits, précisément parce qu'elle est une déclaration des devoirs de l'homme, envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même ; les droits de Dieu, du prochain et de l'homme se trouvent par la suite admirablement définis.

Mais l'abus ne compte pas ; il sert plutôt de preuve de la sainteté de la chose qui en est l'objet. L'exagération du sentiment du droit fausse ce sentiment, qui en lui-même reste très noble ; c'est le grand ressort de l'âme humaine ; c'est le point d'appui et le levier tout ensemble avec lesquels, à certaines heures de l'histoire, elle soulève le monde. De là, ce principe de l'ordre moral et social : la valeur de l'homme est en raison directe du sentiment du droit, contenu dans les limites du vrai et du juste. On peut en juger par quelques exemples.

*
* *

Le sauvage est placé au dernier degré de l'échelle humaine : débris informe de la civilisation primitive, semblable à une pierre détachée de l'édifice où elle avait sa beauté, et qui en roulant se fausse et se brise, sans qu'il soit possible de discerner à l'œil un ses lignes, ses angles, ses moulures, il est resté, pour quelques observateurs superficiels, l'idéal de l'indépendance. Mais c'est l'indépendance de l'onagre, qui gambade dans son désert, roi des herbes et des eaux, à l'abri de l'exacteur, qu'il brave et qu'il défie de lui arracher un tribut ; à une pareille prétention, il oppose une ruade échevelée, qui ne laisse pas place à